

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°11 du 19 mars 2010**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.

*Du 10 février 2010*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.**

*Du 10 février 2010*

NOR D E F F 1 0 0 4 0 9 5 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 14 décembre 2009 (JO n°296 du 22 décembre 2009, texte n° 23; signalé au BOC 3/2010. ; BOEM 410.6.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 41 du 18 février 2010, texte n° 23 ; signalé au BOC 11/2010.

---

Par arrêté du ministre de la défense en date du 10 février 2010, l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement est modifié comme suit :

I. Au tableau de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 14 décembre 2009 précité, la régie de recettes et d'avances instituée auprès de : « DGA Maîtrise de l'information (anciennement laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques), à Vernon (Eure) », est supprimée.

II. Au tableau de l'article 3 de l'arrêté du 14 décembre 2009 précité, la régie d'avances instituée auprès de : « DGA Essais en vol (anciennement base d'essais du centre d'essais en vol), à Toulouse (Haute- Garonne) », est supprimée.